

t.311 Sénégal - CN/sbm

Berne, le 19 octobre 1971

Note à Monsieur Marcuard

SK
M. Marcuard
+ la candidature de
volontaire!

Coopération technique
avec le Sénégal

I. Formation de boursiers sénégalais en Suisse

Deux bourses ont été allouées au Sénégal pour des études en hôtellerie et tourisme à l'Institut international de Glion. Les deux boursiers, MM. M'BACKE Cheik Amadou et DIAGNE Abou N'Diaye, sont arrivés en Suisse en août 1971.

II. Affectations de volontaires suisses pour le développement

1. M. Marcel Staub, éducateur spécialisé

Affecté durant deux ans (1968-1970) au Service de l'Education Surveillée (Dakar) pour conseiller le directeur dans la réorganisation du centre d'adaptation et d'orientation de mineurs inadaptés, à Cambéréne (banlieue ouvrière de Dakar).

Depuis le 1er octobre 1970, M. Staub est, au titre d'expert, conseiller du Directeur du Service de l'Education Surveillée.

2. M. Piergiorgio Rangoni, instituteur spécialisé en pédagogie curative

Depuis septembre 1970 et pour deux ans, chargé, avec M. Christophe Lutz, au Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence et le Foyer des Jeunes de Dagoudane-Piktine (Dakar),

- de recherches de programmes scolaires adaptés à l'institution, expérimentation et application desdits programmes, en collaboration avec un homologue sénégalais,
- d'encadrement des moniteurs de groupe, avec participation active à la vie quotidienne du Centre (activités

- 2 -

manuelles, sports, veillées),

- d'animer le Foyer annexé au Centre,
- d'organiser et superviser des stages effectués par les élèves de l'Ecole nationale des Educateurs sociaux.

3. M. Christophe Lutz, instituteur

Partage, pour deux ans, depuis mars 1971, les activités de M. Rangoni.

4. Mlle Kathrin Marxer, ergothérapeute

Depuis août 1971, à disposition du Service de l'Education Surveillée, pour deux ans.

Ses tâches sont :

- a) création d'activités d'ergothérapie pour les mineurs handicapés du Centre et du Foyer des Jeunes de Dalgoudane-Pikine,
- b) l'enseignement de techniques manuelles à l'Ecole nationale des Assistants et Educateurs sociaux.

III. Mission d'expert en contrôle des denrées alimentaires

Ce projet qui entrera dès novembre 1971 dans sa phase de réalisation (arrivée de l'expert à Dakar) vise à mettre à la disposition du Ministère des Finances et des Affaires économiques, un expert suisse afin de créer et développer un service de contrôle des denrées alimentaires. Dans le cadre du projet, la Suisse met également à disposition du Sénégal du matériel de laboratoire (estimé à fr. 150'000.- env.) destiné à équiper le laboratoire du Service de la répression des fraudes de Dakar. La tâche principale de l'expert sera de former des homologues sénégalais. Le projet durera environ deux ans.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

La coopération technique suisse au Sénégal a été, jusqu'ici, assez modeste, eu égard à l'aide allouée par d'autres pays. Je me demande donc s'il est opportun que le Chef du Département en fasse mention au cours de l'entretien qu'il aura avec le Président Senghor le 26 novembre prochain.

./.

- 3 -

Dans sa lettre du 26 juillet 1971, notre Ambassade nous communique que le Chef de l'Etat sénégalais a exprimé le désir "de pouvoir envoyer davantage de jeunes sénégalais étudier en Suisse, dans les branches techniques avant tout". A la suite des expériences faites dans le passé, nous n'accordons plus de bourses pour des études techniques de base en Suisse; en revanche, nous formons des instructeurs d'écoles professionnelles en mécanique générale, mécanique sur auto ou électricité. Nous aurions voulu former un groupe d'instructeurs sénégalais à l'Institut ORT et avons chargé notre Ambassade à Dakar d'effectuer des sondages. Par lettre du 2 juillet 1969, notre représentation diplomatique nous répondait que le Sénégal n'était pas intéressé à la formation de futurs maîtres de l'enseignement professionnel à l'ORT.

R. Caruso

Annexe

photocopie de la lettre de notre Ambassade du 26.7.71